



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 18h00, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué en conseil syndical le 06 décembre 2023, s'est réuni à la salle du cercle sur la commune de Porte de Benaugue en séance publique, sous la présidence de Didier AUDOIT.

Présents (9) : Guy COGOURDANT (Porte de Benaugue quartier Arbis), Michel VINCELOT (Béguey), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benaugue quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benaugue quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (3) : Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne) donne procuration à Michel ARMAGNACQ, André BOYER (Cardan) donne procuration à Didier AUDOIT, Joël LACOSTE (Laroque) donne procuration à Michel VINCELOT

Absents (3) : Corinne BOURCHEIX (Cérons), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac)

Secrétaire de séance : Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 14 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Les suffrages exprimés seront au nombre de 11

34-2023_ Autorisation donnée au Président pour signer tous les documents relatifs à l'opération 431 « dégrilleur step Béguey »

Monsieur le Président rappelle l'opération 431 inscrite au budget de « dégrilleur STEP Béguey ».

Le dégrilleur à vis actuel est proposé d'être remplacé par un dégrilleur escalier.

Cette opération nécessite d'assurer la continuité de service. L'exploitant AGUR a une partie des équipements dans le cadre du contrat de délégation de service public (renouvellement).

Il est proposé de retenir la proposition d'AGUR (voir en annexe) pour le renouvellement du dégrilleur

Après en avoir délibéré, le comité syndical, autorise à l'unanimité Monsieur le Président à engager la dépense et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour le Président Didier AUDOIT,
Michel ARMAGNACQ vice président





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 18h00, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué en conseil syndical le 06 décembre 2023, s'est réuni à la salle du cercle sur la commune de Porte de Benauges en séance publique, sous la présidence de Didier AUDOIT.

Présents (9) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Michel VINCELOT (Béguey), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (3) : Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne) donne procuration à Michel ARMAGNACQ, André BOYER (Cardan) donne procuration à Didier AUDOIT, Joël LACOSTE (Laroque) donne procuration à Michel VINCELOT

Absents(3) : Corinne BOURCHEIX (Cérons), Marilys DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac)

Secrétaire de séance : Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 14 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Les suffrages exprimés seront au nombre de 11

36-2023_Refus rétrocession réseaux et ouvrages du futur lotissement la morelle à Cérons

Considérant que le lotisseur n'a pas souhaité respecter les préconisations du SIEA en vue d'une éventuelle rétrocession des réseaux et ouvrages,

Sur proposition du président et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, refuse la rétrocession des réseaux et ouvrages eau potable et assainissement collectif du futur lotissement la morelle à Cérons (SYNONIM PROGRAMMES NEXITY)

Pour le président Didier AUDOIT,
Michel ARMAGNACQ vice-président



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 18h00, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué en conseil syndical le 06 décembre 2023, s'est réuni à la salle du cercle sur la commune de Porte de Benauges en séance publique, sous la présidence de Didier AUDOIT.

Présents (9) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Michel VINCELOT (Béguey), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (3) : Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne) donne procuration à Michel ARMAGNACQ, André BOYER (Cardan) donne procuration à Didier AUDOIT, Joël LACOSTE (Laroque) donne procuration à Michel VINCELOT

Absents(3) : Corinne BOURCHEIX (Cérons), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac)

Secrétaire de séance : Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Les suffrages exprimés seront au nombre de 12

37-2023_Répartition des charges de fonctionnement budget eau potable 70400, assainissement collectif 70420 et spanc 70425

Considérant qu'il convient d'affecter équitablement les charges de fonctionnement à caractère général mandatées sur le budget eau potable, sur les budgets des différents services assurés par le syndicat, le président propose la répartition suivante pour les dépenses concernées :

Article	Objet	70400 - AEP	70420 - ASC	70525 - ANC
6063.	Fournitures d'entretien et de petit équipement	47%	47%	6%
6064.	Fournitures administratives	47%	47%	6%
6066.	Carburants	47%	47%	6%
6068.	Autres matières et fournitures	47%	47%	6%
6122.	Crédit-bail mobilier	47%	47%	6%
6132.	Locations immobilières	47%	47%	6%
6135.	Locations mobilières	47%	47%	6%
6137.	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	50%	50%	
614.	Charges locatives et de copropriété	47%	47%	6%
61551.	Matériel roulant	47%	47%	6%
6156.	Maintenance	47%	47%	6%
6161.	Primes d'assurances/Multirisques	47%	47%	6%
6168.	Primes d'assurances - Autres	47%	47%	6%
617.	Études et recherches	47%	47%	6%

618.	Divers	47%	47%	6%
6218.	Autres personnels extérieurs	47%	47%	6%
6226.	Honoraires	47%	47%	6%
6227.	Frais d'actes et de contentieux	47%	47%	6%
6228.	Divers	47%	47%	6%
6231.	Annonces et insertions	47%	47%	6%
6237.	Publications	47%	47%	6%
6251.	Voyages et déplacements	47%	47%	6%
6255.	Frais de déménagement	47%	47%	6%
6256.	Missions	47%	47%	6%
6257.	Réceptions	47%	47%	6%
6261.	Frais d'affranchissement	47%	47%	6%
6262.	Frais de télécommunications	47%	47%	6%
6281.	Concours divers (cotisations)	47%	47%	6%
6287.	Remboursements de frais	47%	47%	6%
6288.	Autres	47%	47%	6%
6332.	Cotisations versées au F.N.A.L.	47%	47%	6%
6336.	Cotisations au centre national et aux centres de gestion	47%	47%	6%
63512.	Taxes foncières	50%	50%	
6378.	Autres taxes et redevances	47%	47%	6%
6411.	Salaires, appointements, commissions de base	47%	47%	6%
6413.	Primes et gratifications	47%	47%	6%
6451.	Cotisations à l'URSSAF	47%	47%	6%
6453.	Cotisations aux caisses de retraites	47%	47%	6%
6454.	Cotisations aux ASSEDIC	47%	47%	6%
6458.	Cotisations aux autres organismes sociaux	47%	47%	6%
6475.	Médecine du travail, pharmacie	47%	47%	6%
648.	Autres charges de personnel	47%	47%	6%
6512.	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	47%	47%	6%
6531.	Indemnités	47%	47%	6%
6533.	Cotisations de retraite	47%	47%	6%
658.	Charges diverses de gestion courante	47%	47%	6%
678.	Autres charges exceptionnelles	47%	47%	6%

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical adopte à l'unanimité cette clé de répartition pour l'exercice comptable 2024.

*Pour le président Didier AUDOIT,
Michel ARMAGNACQ vice président*



38-2023

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL - 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 18h00, le comité syndical (15 membres en exercice), régulièrement convoqué en conseil syndical le 06 décembre 2023, s'est réuni à la salle du cercle sur la commune de Porte de Benauges en séance publique, sous la présidence de Didier AUDOIT.

Présents (9) : Guy COGOURDANT (Porte de Benauges quartier Arbis), Michel VINCELOT (Béguey), Didier AUDOIT (Cadillac sur Garonne), Michel ARMAGNACQ (Cérons), Jérôme TAINGUY (Escoussans), Joël LEPINE (Rions), Serge AUGÉARD (Virelade), Michel DUVIGNAC (St Pierre de Bat), Nathalie FAUGERE (CDC Convergence Garonne)

COMPETENCE	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
ADHERENTS	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Béguey, Cadillac sur Garonne, Cardan, Cérons, Escoussans, Laroque, Podensac, Porte de Benauges quartier Arbis, Rions, Saint Pierre de Bat, Virelade	Porte de Benauges quartier Arbis, Saint Pierre de Bat, CDC Convergence Garonne (pour la commune d'Escoussans)

Procurations (3) : Gilles CLAVERIE (Cadillac sur Garonne) donne procuration à Michel ARMAGNACQ, André BOYER (Cardan) donne procuration à Didier AUDOIT, Joël LACOSTE (Laroque) donne procuration à Michel VINCELOT

Absents(3) : Corinne BOURCHEIX (Cérons), Marilyns DEJOUA (Podensac), Jean-luc DEGUDE (Podensac)

Secrétaire de séance : Jérôme TAINGUY

Le président ayant ouvert la séance, constate que le quorum est atteint

Votants (*) : 15 (*) conformément à l'article L5212-16 du CGCT

Les suffrages exprimés seront au nombre de 12

38-2023_Décision Modificative au Budget 70400 – N°1

Le président informe les membres du conseil syndical, que suite à la convention signée entre la commune de Cadillac et le SIEA des deux rives, concernant la participation aux travaux de réfection de la toiture du bâtiment des allées, il est nécessaire de faire un virement de crédits au compte 678 pour le paiement de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2023

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
67 / 678 / AEP	Autres charges exceptionnelles	9 000,00
	Total	9 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 6228 / AEP	Divers	9 000,00
	Total	9 000,00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour le Président Didier AUDOIT,
Michel ARMAGNACQ, vice président

